

**MAIRIE
DE
MERCUER
07200**

Le 7 juillet 2015

Tél. : 04.75.35.43.78

Fax. : 04.75.35.51.63

Email : mairie.mercuer@wanadoo.fr

Objet : compte rendu comité cantine du 2 juillet 2015.

Participants :

Pour la Mairie : Béata CREUS, Stéphane DUMOUTIER (excusés Didier BERAL, Christelle ARAUJO, Sophie GARAND, Régine GREGNAC, Vincent DOMMERGUE, Thierry TAULEIGNE).

Pour les parents d'élèves : Karine ARZALIER, Alexandre HALET, Patrick MANDIN (excusés Yohan VERDON).

Pour les élèves : Léna DUMOUTIER, Louna JURKOWSKI, John GARAND, Gurvan DEROCLES (excusé Max CHAMBON).

Préambule :

- 3 comités cantine se seront tenus cette année : 16 décembre 2014, 3 février 2015, 2 juillet 2015.
- Remerciements et félicitation aux délégués élèves pour leur travail.
- Remerciements aux parents d'élèves d'avoir participé à ce comité.

Bilan du dernier trimestre.

1. Mairie.

- Aucun courrier d'avertissement envoyé.
- Une seule situation signalée par le personnel communal a été gérée sans que la famille ait été avertie car cela ne semblait pas le nécessiter.
- Difficultés rencontrées :
 - Pas de représentativité des délégués élèves de cantine.
 - Pas de temps d'échange et de débat d'institutionnalisés.
 - Impossibilité de gérer ces temps sur les services périscolaires.
 - La mairie reconnaît là, la limite du dispositif instauré avec la création des délégués élèves.
- Lors du dernier Conseil d'École, ces observations ont été faites et les enseignants ont dit y réfléchir.
- Mise en place du « bruitomètre » cette semaine après une séance de travail avec les délégués lundi 29 juin.
- Le chevauchement des deux services fonctionne. En fonction du nombre d'enfants, un seul service est organisé.
- Les range-serviettes seront installés pendant l'été et l'utilisation des serviettes, amenées par les parents et lavées par la mairie entrera en vigueur dès la rentrée.

2. Délégués élèves.

- Séverine semble beaucoup porter le cadre mis en place ces derniers mois. Effectivement lors de son récent arrêt maladie, les élèves reconnaissent qu'ils ne respectent pas ou peu par exemple les plans de table ou l'aide au débarrassage de table en fin de service.
- Lorsqu'on leur demande comment cela se passe à la cantine en dernière période, les délégués répondent spontanément que des enfants ne sont pas sages et font des âneries.
- Gurvan raconte une histoire par exemple d'eau renversée entre 2 enfants.
- Louna explique que les dames ne mettent pas de rappel dans le classeur de comportement mis en place en avril. Lorsqu'un manquement aux règles leur est signalé, elles disent à l'enfant d'arrêter mais il continue.
- Léna souligne que les plans de tables ne sont pas faits pareils avec Nadine (Agent communal qui a remplacé Séverine récemment). D'ailleurs, il y a eu tables de filles et tables de garçons. Il faudrait que les règles qui existent avec Séverine soient les mêmes si elle n'est pas là.
- Les enfants trouvent qu'il y a toujours autant de gaspillage.

- Ils trouvent que le débarrassage et le nettoyage n'est pas « super » : vite fait, mal fait (saletés mises par terre, éponge passée très grossièrement et très vite, ...).
- Les enfants mangent trop de pain. Surtout avant leur repas. Peut-être ne faudrait-il pas servir le pain dès le début du repas ? Peut-être attendre le plat ?

3. Employé de mairie :

- Le double service est efficace.
- Il paraît nécessaire de réexpliquer à tous les enfants les règles.
- En fin d'année « c'est plus difficile » à nouveau...
- Les règles affichées devraient être rendues plus lisibles et plus ludiques pour les plus jeunes : code couleur, dessin ou photo, ...

4. Les parents d'élèves :

- Aux vues de ces divers témoignages, dès la rentrée 2015/2016 une réunion avec l'ensemble des élèves, paraît indispensable afin de reprendre toutes ces règles et d'en expliciter le sens pour que les élèves puissent davantage se les approprier et les respecter (à envisager sur le temps scolaire avec l'accord de l'équipe enseignante).
- Peut-être faut-il joindre au règlement des services périscolaires en début d'année, un volet « spécial » pour le règlement cantine et garderie afin que les élèves et leurs parents en aient bien connaissance. Les règles avaient déjà été distribuées au mois d'avril après leur réinstallation mais elles pourraient être redonnées à chaque début d'année scolaire et dans un format lisible (trop petit lors de la précédente distribution).

Pour conclure, la Mairie annonce :

- La création d'un Conseil Municipal des Enfants de la commune est étudiée, en lien avec l'équipe enseignante.
- Les perspectives pour l'année 2015/2016 : 3 comités de cantine, invitation des 4 délégués des parents d'élèves élus en début d'année scolaire (et leurs suppléants) à chacun d'eux.
- Les axes de travail prioritaires seront la qualité des menus ainsi que la quantité, l'organisation des commandes de repas, et enfin s'interroger et traiter le problème du gaspillage.
- Un nouvel affichage sera mis en place dans le réfectoire afin de rappeler les règles de vie et d'organisation durant la cantine et la garderie.

Pour le Maire,
L'Adjoint

